

Présidée par **Luc MAURER**, Adjoint à la DGER
FO EA était représentée par **Nicolas GILOT** et **Jean Pierre NAULIN**

LES INFORMATIONS DONNEES PAR L'ADMINISTRATION :

La FAQ a fait l'objet de plusieurs mises à jour. En articulation avec l'EN, elles s'appliquent à tous. Ce n'est pas aux personnes dont ce n'est pas le métier d'en discuter la légitimité. Nous devons faire confiance aux autorités sanitaires. S'agissant du télétravail, la NS s'applique sous réserve de la nécessité de service. En ce qui concerne les équipements matériels, les EPLEFPA vont recevoir, à leur demande, les moyens pour s'équiper de capteurs de CO2.

Pour les masques, une commande groupée va être faite sur des masques chirurgicaux pour l'EA public et privé y compris les CFA et les CFPPA.

Les livraisons du **matériel informatique pour le télétravail** sont en cours.

Pour les **journées portes ouvertes**, ce n'est pas d'actualité en ce moment, il en est de même pour **la tournée du vivant**, reportée au 10/02. L'impossibilité de réaliser des **mini-stages** devrait figurer dans la prochaine FAQ.

Pour les examens, il est trop tôt pour prendre des décisions. Elles seront prises en lien avec l'EN sur les épreuves terminales prévues en mars pour les BAC général et technologique.

Le 26 janvier 2022, le CHSCTM, fera un point sur la situation sanitaire si les représentants des personnels à cette instance en font la demande : à cet instant ce n'est pas à l'ordre du jour.
En détail :

Télétravail : La note de service doit être appliquée. Un rappel sera fait aux chefs d'établissement sous réserve des contraintes de service.

Capteurs de CO2 : 66% des établissements en sont pourvus entre 1 et 10 capteurs. Pour autant, le ministère de l'agriculture a fait le choix de donner 2€ par élève (pour un établissement de 300 élèves cela représente 600 euros...) à chaque établissement en faisant la demande pour permettre l'équipement en capteur de CO2. Le coût de ces capteurs est estimé entre 50 et 300 euros l'unité. Le financement passera par les DRAAF. Cela n'empêche pas les établissements d'anticiper leur commande. L'objectif n'est pas d'équiper toutes les salles des établissements mais de pouvoir positionner les capteurs dans des zones stratégiques telles que les salles peu ventilées... Les purificateurs d'air ne relèvent pas du ministère de l'Agriculture.

Masques chirurgicaux : Un contact a été pris avec l'UGAP, la commande est en cours. 2 millions de masques de marque française seront livrés, par Géodis, la semaine prochaine (correspondant à 1 mois d'équipement à raison de 2 masques par jour). Cela couvre tous les personnels des EPLEFPA (y compris ceux sur budget d'établissement), les enseignants du privé.

Autotests et stratégie : Les établissements ont été approvisionnés. Le protocole tel que développé dans la FAQ est à appliquer.

Examens : Le ministère ne peut pas raisonnablement et réglementairement décider seul pour les BAC Généraux, Bac techno et Bac pro. Il faut agir avec l'EN. Même si le ministère a plus de liberté pour les CAPa et BTS, il ne serait pas raisonnable d'adopter une posture à l'opposé de celle de l'EN. Pour ce qui concerne les épreuves terminales des Bac G et techno de mars, le ministère est prêt à mettre en œuvre des solutions déjà éprouvées mais il est encore trop tôt. Pour la Guadeloupe et la Guyane des décisions seront prises rapidement.

À l'issue de cette réunion FO EA dit :

STOP aux protocoles inapplicables !

STOP aux protections insuffisantes offertes aux agents de nos EPLEFPA. Est-il normal de doter les établissements de capteurs de CO2 et de masques chirurgicaux seulement fin janvier alors que la circulation du virus est très active depuis plusieurs semaines ?

STOP au mépris de nos collègues et des apprenants notamment ceux des départements d'outre-mer qui pour certains n'ont plus de cours en présentiel depuis 3 mois !

STOP à l'absence de décision et d'autonomie de notre ministère sur cette gestion de crise, M Blanquer n'est pas notre Ministre de tutelle et ignore les spécificités de l'EA.

OUI à la mise œuvre d'une réelle protection de tous les personnels !

Nombre d'entre nous, n'en peuvent plus !

Trop c'est trop ! Tous mobilisés le jeudi 13 janvier !

